

Objet de la consultation :

Stratégie de communication du programme Achats Publics responsables

Cahier des charges et règlement de consultation

Date limite de dépôt de dossier :22 mai 2023 à 17h

1 / Contexte général

Quelques mots sur le Cerdd

Cerdd - Centre Ressource du Développement Durable
= 20 ans au service du DD et de la résilience des territoires des Hauts-de-France !

L'accélération des crises impose une transformation profonde. Le Cerdd met toute son énergie et ses compétences pour révéler cette urgence avec une approche réaliste orientée sur les solutions à intensifier.

Son objectif est d'inciter ses publics à s'inscrire dans des démarches transformatrices de transitions économiques, sociales et écologiques. Le Cerdd outille et accompagne ses différents publics qu'ils en soient à la prise de conscience ou à l'innovation. Au diapason des besoins des acteur-trices de terrain comme des institutions, les productions et projets du Cerdd sont conçus et diffusés dans un esprit de transversalité et de coopération. Le développement durable y est abordé sous toutes ses facettes dans une approche systémique.

Par ailleurs, le Cerdd est un groupement d'intérêt public, statut qui lui confère d'une part, une position privilégiée d'interface entre les instances de l'État, de la Région HdF et des territoires et d'autre part, l'ancrage de son action dans intérêt général.

Les achats publics responsables : un enjeu majeur pour la création de valeur durable sur les territoires des Hauts-de-France

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année (soit 10% du PIB), le poids économique de la commande publique est colossal. En Hauts-de-France, elle représente entre 5,1 et 6,4 milliards d'euros annuels.

D'après le baromètre de la commande publique 2021, ADCF & Banque des Territoires : les collectivités territoriales représentent 55 à 60% du volume en € de la commande publique régionale, les bailleurs sociaux 15 à 17%, les services de l'Etat 8%, les hôpitaux 8% également. Les principaux volumes en € concernent : les bâtiments publics, les logements, les transports (secteurs les plus émetteurs de gaz à effets de serre).

Pour le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE, 2018), les achats publics durables sont un levier encore insuffisamment exploité pour la transition écologique. Les politiques publiques locales peinent à s'en emparer largement alors que des pratiques de commande publique durable

permettent d'agir sur la qualité environnementale d'un territoire, mais aussi sur son dynamisme économique, et sur sa manière de développer de l'emploi de manière plus inclusive.

Pourtant, la réglementation évolue dans ce sens depuis quelques années. Les nouvelles lois (AGEC, Climat et Résilience) intègrent des dimensions associées à la commande publique qui rendent obligatoires certaines démarches dans l'écriture des marchés. Le nouveau Plan National de Achats Durable (PNAD), qui court sur la période 2022-2025 a notamment pour mission d'accompagner les acheteurs (publics et privés) dans l'atteinte des objectifs suivants d'ici début 2026 :

- 100 % des marchés notifiés intègrent une disposition environnementale
- 30% des marchés notifiés intègrent une disposition sociale

Depuis 20 ans, le Cerdd explore les questions de commande publique responsable, en proposant à la fois des documents ressources et des programmes ciblés vers les élus ou les techniciens des collectivités. Ce travail s'est intensifié ces dernières années. Une rubrique dédiée a par exemple été créée sur cerdd.org et permet d'y capitaliser toute ressource documentaire produite en interne ou par des partenaires régionaux. En 2019, le réseau APURE (Acheteurs Publics Responsables) voit le jour. Il est issu du regroupement de dynamiques qui préexistaient autour d'Amiens et de Dunkerque et est animé par le Cerdd. Fin 2022, fort de cette dynamique de réseau et associé au CD2E, le Cerdd se mobilise pour porter au niveau des Hauts-de-France, **le programme régional de déploiement du PNAD.**

Créé en 2002, le **CD2E - Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et dans les territoires - a pour vocation de structurer et massifier la transition écologique et la décarbonation durable de l'économie régionale.** Production et diffusion de ressources, accompagnement sur-mesure, dynamique événementielle, appui à l'innovation : autant d'actions que le CD2E met en place chaque année pour les entreprises et les collectivités des Hauts-de-France.

Depuis **2019**, le service **Achat Public Durable** accompagne, sensibilise et forme les **acheteurs publics et les collectivités souhaitant transformer leurs achats**, notamment grâce à un outil : www.laclauseverte.fr qui met à disposition des acheteurs **des clauses prêtes à l'emploi** à insérer dans les contrats publics sur différents segments d'achats et thématiques à fort enjeu environnemental. Dans le cadre du Programme Régional Achats Publics Responsables co-porté avec le Cerdd, le CD2E est notamment l'opérateur du service "Guichet Vert".

ZOOM sur le "programme régional des achats durables"

Le programme, bâti en partenariat avec le CD2E, fait l'objet d'une convention tripartite avec le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. Il vise en priorité à accompagner l'intégration de clauses environnementales dans les marchés, mais intègre aussi, et de manière systémique, les enjeux sociaux et les leviers économiques de la commande publique.

Il s'adresse à l'ensemble des acteurs soumis au code de la commande publique, c'est-à-dire les collectivités, les bailleurs sociaux, les hôpitaux. Elus et techniciens sont concernés, chacun dans leur rôle, par la programmation, de même que les partenaires régionaux et les acteurs économiques. Toutes les structures soumises au code de la commande publique n'ont pas développé la même maturité et/ou n'ont pas les mêmes moyens au regard des enjeux de commande publique durable. Aussi le programme vise-t-il à la fois la montée en compétences collective et le développement d'une capacité à transformer ses pratiques d'achats ou à expérimenter des pratiques.

Il a été pensé en 4 axes qui se déploient tout au long de la durée du plan jusqu'à fin 2025 (entrée en vigueur des nouvelles obligations en août 2026). Ils sont connectés les uns aux autres grâce aux dynamiques d'acteurs en région et avec l'inter-réseau national :

- Le renforcement de **la dynamique du réseau** APURE, via notamment une programmation d'événements et des interventions ciblées en région
- La mobilisation et le renforcement de la **diffusion des outils** existants, comme la plateforme Rapidd, le site laClauseVerte.fr, et des outils et méthodes créés et mis à disposition par l'ensemble des partenaires.
- La mise en place du **Guichet Vert**, un service de **conseil minute**, pour assister les acheteurs en proximité et leur permettre de développer rapidement leur pratique d'achat durable.
- Le lancement d'**Appels à Chantiers**, pour explorer des pratiques ou process plus confidentiels et donner lieu à des ressources exploitables par le plus grand nombre.

Lancé en octobre 2022, avec l'ouverture du service Guichet Vert, le programme a fait l'objet d'un événement presse réunissant le Cerdd, le CD2E et un représentant du réseau APURE. Ensuite, un premier atelier de travail le 22 novembre, à Arras, pour positionner une première réflexion commune autour de la qualité de la relation avec les fournisseurs.

Quelques mois après le démarrage, et compte tenu des premiers retours d'expérience, les enjeux de proximité et transmission de connaissances apparaissent comme prioritaires. Pour y répondre, le prochain atelier aura pour thématique la mobilisation des petites et moyennes collectivités et structures. Il sera réalisé à deux dates et deux lieux différents de la région, dans une logique de tournée et pour rendre l'accès à tous plus facile.

Charte graphique et approche éditoriale

Cette mission devra s'inscrire dans la continuité de la communication développée par Cerdd, à savoir une approche **lucide, optimiste et déterminée**.

Cette dernière est au service des contenus et de l'image d'une structure publique qui se démarque des institutions par une certaine agilité et un contact renforcé avec le terrain. **Nos contenus se veulent modernes et qualitatifs, et le Cerdd accessible et crédible.** La stabilité de la structure et son sérieux reconnu, lui permettent **des pas de côté, de l'humour dans les choix des visuels**, toujours pour nourrir notre propos ou interpeller nos usager-es.

Cette mission doit aussi pouvoir répondre à un enjeu de clarté pour les partenaires porteurs du programme : le Cerdd a sa propre identité graphique, de laquelle découle l'identité du réseau APURE, et le CD2E a également sa propre identité. Chacun doit continuer à avoir sa place tout en étant identifié comme co-porteur du programme régional. Pour répondre à un enjeu fort de mobilisation de proximité et de transformation dans les territoires, il apparaît que les collectivités territoriales, membres du réseau et/ou partenaires des événements, doivent aussi avoir de la visibilité. Une visibilité à moduler en fonction des situations et des événementiels, et notamment en fonction du degré d'implication ou de proximité de la collectivité.

Publics cibles

Le défi de cette mission sera de stimuler la mobilisation et l'implication d'une diversité d'acteurs régionaux, notamment les EPCI ruraux et les communes de petites tailles qui manquent de moyens opérationnels pour prendre de la hauteur et s'informer sur les évolutions de la commande publique et leur lien avec les enjeux de transition écologique. **Élu-es, technicien·nes de la commande publique, chargé·es de missions et technicien·nes des services prescripteurs, associations et structures relais, monde économique...**

Si le programme doit pouvoir apporter de l'accessibilité au cadre réglementaire de la commande publique responsable, il doit aussi pouvoir rendre visible le potentiel de transformation qu'il engendre et révéler son opportunité stratégique.

Nos objectifs stratégique par cible dans les grandes lignes :

1. Élu·es :

Chaque élu·e, quelle que soit sa délégation, doit être informé·e des évolutions réglementaires et doit pouvoir mesurer l'enjeu de développement local porté par la commande publique responsable. Au-delà, ce programme doit l'inciter à renforcer le travail en transversalité et à intégrer les enjeux de développement durable dans ses arbitrages quotidiens comme dans sa stratégie. Il doit aussi pouvoir embarquer les technicien·nes dans cette dynamique.

2. Technicien·nes (collectivités, bailleurs, fonction publique hospitalière) :

Chaque technicien·ne, a fortiori celles et ceux rattaché·es à la commande publique, doit se sentir capable d'amorcer un travail permettant d'intégrer des dimensions sociales et environnementales dans les marchés sur lesquels il/elle travaille. Cette encapacitation viendra d'une connaissance du cadre réglementaire et aussi d'un accès facilité aux outils, méthodes et pratiques à l'œuvre dans la région.

3. Entreprises :

En tant que fournisseurs, elles sont co-responsables des enjeux de transformation durable portés par la commande publique. Il est stratégique pour le programme d'embarquer aussi les entreprises dans cette transformation, en les engageant dans une démarche de dialogue et de transversalité avec les collectivités, quitte à adopter une posture de partenaire plutôt que de fournisseur. Ils en seront d'autant plus bénéficiaires.

4. Structures relais et/ou d'accompagnement :

Ce sont des partenaires privilégiés pour la mise en œuvre du programme. Nous souhaitons donc les intégrer et les outiller le mieux possible pour qu'ils facilitent la diffusion de nos messages et de nos actions auprès de leurs propres cibles. Par leur connaissance fine de ces dernières et leur expertise, ils sont aussi contributeurs opérationnels des actions du programme.

2 / Descriptif de la mission

Tout au long du processus, le ou les prestataires devront faire preuve de force de proposition sur les stratégies et des supports adaptés au contexte. Ces missions seront réalisées en étroite collaboration avec l'équipe de communication du Cerdd, son porteur principal, mais aussi de ses partenaires sur ce programme. L'ensemble de ces prestations devra suivre **une logique d'exemplarité en matière d'éco-responsabilité**, c'est-à-dire alignées avec les enjeux du programme sur lequel elles sont au service (sobriété, dimensions environnementales, sociales, développement économique durable...)

Stratégie de communication et conception graphique

Objectifs de la mission

À ce jour, chacune des structures opérationnelles (CERDD/CD2E) utilise ses propres canaux et outils de communication pour faire connaître les événements ou outils du programme. Par exemple, le logo du réseau APURE, est lui même issu de la charte graphique du Cerdd qui en est l'animateur.

Il apparaît aujourd'hui important que ce programme partenarial dispose d'une approche de communication spécifique.

Les deux structures ont des identités identifiées qu'il faudra "rassembler" tout en apportant de la visibilité au réseau APURE en tant que tel.

Les achats publics responsables touchent un panel de publics et de thématiques très diversifié qui ne sont pas forcément dans nos réseaux actuels et qui ne disposent pas nécessairement de temps dédié à la prise de hauteur.

Le sujet peine aujourd'hui à mobiliser, et le service guichet vert n'est pas assez connu et sollicité.

Les grands objectifs de la présente mission sont :

- **D'appuyer le déploiement de ce programme régional** grâce à **une stratégie de communication multicanale originale** : *"Nous sommes là pour vous accompagner pour atteindre les objectifs règlementaires et vous donner envie d'aller plus loin encore."*
- **De mettre en avant les enjeux et intérêts de la commande publique responsable auprès des différentes cibles**, en imaginant des outils et des messages interpellants : *"La commande publique est un levier majeur pour accélérer les transitions !"*
- **De faire connaître les services et outils déployés auprès des publics concernés** : du guichet vert aux événements et ressources plus spécifiques, chacun peut y trouver les ressources et conseils utiles..
- **D'avoir une attention particulière aux acteurs n'étant pas dotés de compétences et/ou de services dédiés aux achats publics** et pour lesquels il est aujourd'hui compliqué d'intégrer des dispositions environnementales et sociales dans leurs pratiques de commande publique..
- **D'impliquer et valoriser davantage les structures membres du réseau APURE** pour qu'ils revendiquent et partagent leurs pratiques de commande publique responsable

Volet "Conseil et accompagnement sur la stratégie de communication"

Ce premier volet a pour objet **le conseil et l'accompagnement du Cerdd et de ses partenaires dans la définition de la stratégie globale de communication autour du programme régional ACHATS PUBLICS DURABLES**. Cette stratégie sera pensée pour accompagner le programme sur toute sa durée, c'est-à-dire jusqu'en 2025.

Un des enjeux sera de nous aider à hiérarchiser l'agencement des acteurs et leur visibilité, notamment la place du Réseau APURE (plutôt informel) versus les structures porteuses et les autres membres.

Livrables pressentis :

- Benchmark sur des approches de communication sur des programmes similaires ;
- Stratégie de communication et d'influence par cible ;
- Éléments de langage de présentation et de mobilisation ;
- Conseils sur l'implication des acteurs régionaux.

Volet “Conception et création graphique”

Le contenu de ce volet découlera des propositions de la stratégie qui sera définie.

Un des enjeux de ce volet est de créer un système graphique clair et identifiable. Nous ne souhaitons pas un logo de programme par exemple, mais une ligne graphique sobre et cohérente avec les univers des différentes partie-prenantes.

Il faudra en effet définir des règles de mise en page notamment pour afficher l’agencement d’acteurs selon les actions ou les sujets traités au fil du programme.

Les livrables attendus pour ce volet sont notamment :

- **Charte graphique de programme**
- **Propositions de maquettage et d’organisation des partenaires et des contenus**
- **Plaquette de présentation globale** du programme régional
- Outils de **communication événementielle** (flammes et/ou kakémonos...);
- Templates pour des **communications print** type flyer événement
- Templates pour les **réseaux sociaux : concept de post, de mini vidéos ou autres contenus** ;

Cette liste reste ouverte, elle peut être amendée ou modifiée en fonction de la stratégie proposée.

4 / Règlement de consultation

Compétences souhaitées

Il est attendu du prestataire **des notions dans les domaines d’actions des collectivités et des enjeux qu’elles portent en matière de développement durable**, ainsi qu’une **connaissance des territoires des Hauts-de-France**. Une expérience au sein de projets dans le cadre de réseaux, et/ou de mobilisation autour d’évènements seraient également bienvenues. Des références pour des prestations similaires seraient un plus.

Calendrier et durée de la mission

La mission s’étendra de la réunion de cadrage à la réception des éléments finaux des deux volets de la prestation. A l’issue de la mission, le Cerdd devra être autonome pour exploiter, pendant les trois années du programme (c’est-à-dire jusqu’en 2026), les éléments qui lui auront été remis. Pour cela, les fichiers natifs devront être mis à disposition.

Lancement de la consultation : 14 Avril 2023

Date limite de réception des offres : **22 mai (décision consult 26 mai)**

Réunion de cadrage de la consultation : 7 juin 2023

Calendrier prévisionnel - Stratégie de communication et identité visuelle

Volet “Conseil et accompagnement stratégie de communication” :

- Réunion de cadrage de la mission : 7 juin 2023
- Réception V1 : 21 juin 2023
- VF et réunion de présentation : 13 juillet 2023

Volet “Conception et création graphique” :

- Réunion de cadrage de la mission : 7 juin 2023
- Réception V1 : 13 juillet 2023
+ allers-retours avec le Cerdd
- Version finale : 25 juillet 2023

Éléments de réponse attendus

- Devis détaillé (avec options et frais de déplacement le cas échéant)
- Portfolio
- Proposition de méthodologie et calendrier pour les différents volets envisagés

Critères d’attribution

L’offre retenue sera l’offre considérée comme économiquement la plus avantageuse, qui sera appréciée selon les critères énoncés ci-dessous :

Prix	40%
Qualité des propositions	35%
Connaissances des enjeux et références	15%
Calendrier	10%

Le Cerdd se réserve la possibilité de s’entretenir avec les deux candidats ayant obtenu la meilleure note à l’issue de l’analyse des offres.

Modalités financières

Le règlement de la mission s’effectuera à l’issue de la réunion de présentation des éléments définitifs relevant de la prestation.

Référentes techniques et administratives

Référentes techniques pour cette mission :

- Olivia Sallé, Chargée de mission Transitions économiques (osalle@cerdd.org)
- Marjorie DUCHENE, Coordinatrice ressources et communication (mduchene@cerdd.org)

Référente administrative pour cette mission :

- Sandrine BLEURVACQ, Assistante administrative (sbleurvacq@cerdd.org)